



# CAP Esthétique, Cosmétique, Parfumerie (ECP) - Référentiel de formation

publié le 18/09/2018 - mis à jour le 11/10/2021

## Descriptif :

Arrêté du 25 juin 2018 portant création de la spécialité « Esthétique Cosmétique Parfumerie » de CAP accompagné du référentiel, publié au JO du 21 Juillet 2018.

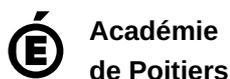
Vous trouverez dans le document ci-joint :

- l'arrêté du 25 juin 2018 portant création de la spécialité « **Esthétique Cosmétique Parfumerie** » de certificat d'aptitude professionnelle et fixant ses modalités de délivrance
- le référentiel et ses annexes.

## Document joint

 [Référentiel du CAP ECP](#) (PDF de 9.9 Mo)

Arrêté du 25 juin 2018 portant création de la spécialité « Esthétique Cosmétique Parfumerie » de CAP accompagné du référentiel, publié au JO du 21 Juillet 2018.



Académie  
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.